

## COMPTE RENDU SEANCE DU 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 26 mai, les membres du conseil municipal de la commune de BIRAN, se sont réunis à 20h30 à la salle du conseil, sur la convocation qui leur a été adressé par Monsieur le Maire le 21 mai 2026, par mail.

Etaient présents : M.Julien BARBAT, M.Patrick CAZAUX, M.Patrick DELIGNIERES, M.Adrien DUPRAT, M. José-Pierre LOPEZ, Mme Michèle MARTIN, Mme Marie-José MASSAROTTO, Mme Sophie GODEFROY, Mme Julie SOULA, M.Julien SOULAN

Procurations : -

Excusé : Mme Laurence SERIS

Absent : -

M. José-Pierre LOPEZ ouvre la séance à 20h35 et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination de la secrétaire de séance pris au sein du conseil, Adrien DUPRAT est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

M. José-Pierre LOPEZ nous informe que Mme Laurence SERIS lui a donné procuration pour les votes en raison de son absence.

### 1- Approbation du compte-rendu du 7 avril 2026

Après lecture par M. Patrick CAZAUX, Le compte-rendu du 27 avril est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

### 2- Vote de modification pour l'appellation du poste d'agent communal.

L'intituler du poste d'agent communal doit être modifié pour être en adéquation avec le dépôt et offre d'emploi par Agents d'interventions techniques polyvalent en milieu rural. le conseil municipal vote à l'unanimité la modification.

### 3- Ajout de membres sur la CCID (commission communale des Impôts directs)

Liste de proposition de personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs CCID

Ci-dessous la liste qui sera adressée au directeur départemental des finances publiques :

Le Maire est membre de droit,

- M. Patrick DELIGNIERES
- Mme Marie-Josée MASSAROTTO
- M. Guillaume FAUQUE

- M. Christophe DESPIAU
- M. Julien BARBAT
- M. Julien AGOSTINI

Voici les nouveaux membres pour atteindre le cotas minium de 16 personnes :

- Mme Michelle MARTIN
- Mme Nadine SESSE
- M. Jean-Pierre SAINT MARTIN
- M. Philippe LE COHENEC
- M. Léonce BOURRUST
- Mme Anabelle HEMERY
- Mme Fan MENONI
- Mme Karine CANTON
- Mme Fanny LENOR
- M. Gérard CARTAUD

#### 4- Vote de continuité de la cotisation au CNAS (comité national d'action sociale)

Le conseil municipal s'est abstenu de voter de la continuité ou arrêt de la cotisation au CNAS, le vote est reporté à septembre et l'avis des agents municipaux rentrera en compte pour le vote.

#### 5- Attribution de subvention à des associations :

Le comité des fêtes a déposé une demande de subvention pour l'exercice de 2000 euros.

Après délibération par le conseil municipal, il sera accordé une subvention de 1500 euros identique aux années précédentes au comité des fêtes.

L'amicale bouliste a déposé une demande de subvention pour l'exercice de 150 euros.

La demande de subvention a été accordé à l'unanimité.

L'association Amis du vieux Biran a déposé une demande de subvention pour l'exercice de 500 euros.

La demande de subvention a été accordé à l'unanimité.

#### 6- Questions diverses

- Elections des délégués pour les sénatoriales le 5 juin 2026
- Travaux de voirie  
M. le maire à repérer 3 chemins à faire ne priorité pour l'entretien de la voirie.

Le chemin de Guire sur 1100m, le chemin D'en Magret sur 175m et le Chemin de la Chapelle sur 550m. Cela fait un total de 1825m. Le prix moyen de goudronnage étant de 30 000€ du kilomètre actuellement après l'explosion du prix des matières première. Cela donne un budget d'environ 50 000€. Donc il est proposé de faire les réparations urgentes en priorité en attendant que le prix des matières premières baisse.

- M. le Maire propose le remplacement faucheuse accotement par un modèle plus petit et réviser. Car l'actuelle étant fatiguée ne permet pas à l'agent communal de faire son travail correctement et elle lui fait perdre beaucoup de temps.

Le conseil municipal donne son accord pour que M. le Maire s'occupe de l'achat et la revente des faucheuses.

- M. le maire propose la création de commissions

3 commissions sont alors créé :

La commission travaux pour les travaux et voirie et sur les bâtiments communaux.

Les délégués sont M. José-Pierre LOPEZ, M. Patrick CAZAUX, M. Adrien DUPRAT ainsi que les délégués du SIVU Mme Laurence SERIS et M. Julien SOULAN.

La commission Communication et Jeunesse :

Les délégués sont M. José-Pierre Lopez, Mme Sophie GODEFROY, Mme Julie SOULA et M. Patrick CAZAUX.

La commission Finance :

Les délégués sont M. José-Pierre Lopez, Mme Michelle MARTIN, Mme Marie-José MASSAROTTO.

- Dépôt de diffusion de l'offre d'emploi Cuisine au 5 mai sur le site internet de L'emploi territorial suite à la fin du contrat prochaine de la cantinière.
- M. Patrick CAZAUX dans la récompense des futurs bacheliers de la commune, cela pourra être débattu dans la commission Communication et Jeunesse, car avoir les informations sur les nouveaux bacheliers sont très compliqué à trouver, sauf s'ils se présentent d'eux même à la maire.
- M. le maire annonce que la nouvelle cour d'école sera réparée suite aux dégâts de la tempête, et ajout d'un portillon devant un escalier pour la sécurité des écoliers pendant la récréation.

Réflexion sur la création d'un couloir de passage dans la cour de la mairie, pour avoir une séparation entre les écoliers, les personnes ayant besoin d'aller à la mairie et les locataires des appartements municipaux.  
Réflexion également sur des toilettes supplémentaires pour les écoliers.

- M. Patrick CAZAUX à signaler d'où venait le problème sur le réseau électrique récurrent au niveau du chemin Taillefer.

**La séance est levée à 22h40**